

RCS : ROUEN Code greffe : 7608

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROUEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00900 Numéro SIREN : 830 361 572 Nom ou dénomination : 4TC

Ce dépôt a été enregistré le 19/07/2023 sous le numéro de dépôt 4740

COMPTES ANNUELS

2022

Copie certifiée
Conforme

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Sefer

19 JUIL. 2023



SAS 4TC

29 place du Général de Gaulle
76000 ROUEN

APE : 5610C-
Siret : 83036157200019



CABINET LONGUEMART
CONSEILS ET ASSOCIÉS

Société d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de l'ordre de Rouen

177, rue Eau de Robec 76000 ROUEN

Tél. 02 32 76 65 65 Fax. 02 32 76 65 66

Courriel: info@cab-longuemart.fr

Web: www.cab-longuemart.fr

Désignation de l'entreprise SAS 4TC										Néant ☐																																																																																																																
Adresse de l'entreprise 29 place du Général de Gaulle 76000 ROUEN																																																																																																																										
Numéro SIRET* 8 3 0 3 6 1 5 7 2 0 0 0 1 9																																																																																																																										
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12										Durée de l'exercice précédent* 12																																																																																																																
Exercice N clos le 31/12/2022																																																																																																																										
ACTIF																																																																																																																										
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2"></th> <th>Brut 1</th> <th>Amortissements-Provisions 2</th> <th>Net 3</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="5">ACTIF IMMOBILISÉ</td> <td>Immobilisations incorporelles</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td> Fonds commercial*</td> <td>010</td> <td>46 000</td> <td>012</td> <td>46 000</td> </tr> <tr> <td> Autres*</td> <td>014</td> <td>5 250</td> <td>016</td> <td>3 525</td> </tr> <tr> <td>Immobilisations corporelles*</td> <td>028</td> <td>295 919</td> <td>030</td> <td>16 818</td> </tr> <tr> <td>Immobilisations financières* (1)</td> <td>040</td> <td>3 015</td> <td>042</td> <td>3 015</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total I (5)</td> <td>044</td> <td>350 184</td> <td>048</td> <td>20 343</td> <td>329 840</td> </tr> <tr> <td rowspan="10">ACTIF CIRCULANT</td> <td>STOCKS</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Matières premières, approvisionnements, en cours de production*</td> <td>050</td> <td>5 712</td> <td>052</td> <td></td> <td>5 712</td> </tr> <tr> <td>Marchandises *</td> <td>060</td> <td></td> <td>062</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Avances et acomptes versés sur commandes</td> <td>064</td> <td>7 539</td> <td>066</td> <td></td> <td>7 539</td> </tr> <tr> <td>Créances (2)</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td> Clients et comptes rattachés*</td> <td>068</td> <td>3 611</td> <td>070</td> <td></td> <td>3 611</td> </tr> <tr> <td> Autres* (3)</td> <td>072</td> <td>172 539</td> <td>074</td> <td></td> <td>172 539</td> </tr> <tr> <td>Valeurs mobilières de placement</td> <td>080</td> <td></td> <td>082</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Disponibilités</td> <td>084</td> <td>60 477</td> <td>086</td> <td></td> <td>60 477</td> </tr> <tr> <td>Charges constatées d'avance *</td> <td>092</td> <td></td> <td>094</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total II</td> <td>096</td> <td>249 879</td> <td>098</td> <td></td> <td>249 879</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total général (I + II)</td> <td>110</td> <td>600 063</td> <td>112</td> <td>20 343</td> <td>579 720</td> </tr> </tbody> </table>														Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				Fonds commercial*	010	46 000	012	46 000	Autres*	014	5 250	016	3 525	Immobilisations corporelles*	028	295 919	030	16 818	Immobilisations financières* (1)	040	3 015	042	3 015	Total I (5)		044	350 184	048	20 343	329 840	ACTIF CIRCULANT	STOCKS					Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	5 712	052		5 712	Marchandises *	060		062			Avances et acomptes versés sur commandes	064	7 539	066		7 539	Créances (2)						Clients et comptes rattachés*	068	3 611	070		3 611	Autres* (3)	072	172 539	074		172 539	Valeurs mobilières de placement	080		082			Disponibilités	084	60 477	086		60 477	Charges constatées d'avance *	092		094			Total II		096	249 879	098		249 879	Total général (I + II)		110	600 063	112	20 343	579 720
		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3																																																																																																																						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles																																																																																																																									
	Fonds commercial*	010	46 000	012	46 000																																																																																																																					
	Autres*	014	5 250	016	3 525																																																																																																																					
	Immobilisations corporelles*	028	295 919	030	16 818																																																																																																																					
	Immobilisations financières* (1)	040	3 015	042	3 015																																																																																																																					
Total I (5)		044	350 184	048	20 343	329 840																																																																																																																				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS																																																																																																																									
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	5 712	052		5 712																																																																																																																				
	Marchandises *	060		062																																																																																																																						
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	7 539	066		7 539																																																																																																																				
	Créances (2)																																																																																																																									
	Clients et comptes rattachés*	068	3 611	070		3 611																																																																																																																				
	Autres* (3)	072	172 539	074		172 539																																																																																																																				
	Valeurs mobilières de placement	080		082																																																																																																																						
	Disponibilités	084	60 477	086		60 477																																																																																																																				
	Charges constatées d'avance *	092		094																																																																																																																						
Total II		096	249 879	098		249 879																																																																																																																				
Total général (I + II)		110	600 063	112	20 343	579 720																																																																																																																				
PASSIF																																																																																																																										
Exercice N NET																																																																																																																										
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120			2 000																																																																																																																					
	Écarts de réévaluation	124																																																																																																																								
	Réserve légale	126			200																																																																																																																					
	Réserves réglementées*	130																																																																																																																								
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	131			80 575																																																																																																																					
	Report à nouveau	134																																																																																																																								
	Résultat de l'exercice	136			(4 106)																																																																																																																					
	Subventions d'investissement	137																																																																																																																								
	Provisions réglementées	140																																																																																																																								
	Total I		142			78 669																																																																																																																				
Provisions pour risques et charges		Total II		154																																																																																																																						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			138 159																																																																																																																					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164																																																																																																																								
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166			198 466																																																																																																																					
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)	169			164 424																																																																																																																					
	Produits constatés d'avance	174																																																																																																																								
Total III		176			501 051																																																																																																																					
Total général (I + II + III)		180			579 720																																																																																																																					
RENVOS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	138 131																																																																																																																				
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	141 732																																																																																																																				
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184																																																																																																																					

COMPTES ANNUELS

2022

Annexe au 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 4TC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 579 720 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 4 107 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/05/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets :
Site internet amortissable sur 5 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.



Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

4TC

Société par actions simplifiée au capital de 2 000 euros
Siège social : 29 place du Général de Gaulle, 76000 ROUEN
830 361 572 RCS ROUEN

19 JUL. 2023



AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2022

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 20 JUIN 2023

RESOLUTION PROPOSEE :

DEUXIÈME RESOLUTION

Le président propose d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022 qui s'élève à -4 106,73 euros au compte "Autres Réserves", s'élevant ainsi à 76 469,25 euros

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des exercices précédents.

RESOLUTION VOTEE :

DEUXIÈME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022 qui s'élève à -4 106,73 euros au compte "Autres Réserves", s'élevant ainsi à 76 469,25 euros

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TEMAJNIT Safwän
Président